

INTP2M - Introduction

INTRODUCTION

Votre profil

-

L'examen final

En fin de parcours, vous présenterez un examen devant un jury composé de l'équipe enseignante, d'interprètes professionnels et de représentants des services d'interprétation d'organisations internationales, ce qui garantit la reconnaissance du diplôme par la profession et une ouverture directe sur le marché.

Le test d'aptitude

En septembre, au tout début du Master en interprétation, vous présenterez un test d'aptitude organisé par l'équipe enseignante, qui vous donnera un avis circonstancié. Ce test vise à estimer si vous possédez les compétences requises pour entamer les études d'interprétation avec confiance. Si vous recevez un avis défavorable, vous aurez la possibilité de vous réorienter avant la clôture des inscriptions.

Rentrée 2024-2025 : **le test d'aptitude** (obligatoire) sera organisé **le lundi 16 septembre 2024 après-midi**.

Séance d'accueil et d'information lundi 16 septembre, de 10h45 à 11h45, local More 53.

INTP2M - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Au terme de sa formation, le diplômé en interprétation maîtrise un large et solide socle de connaissances, de savoir-faire et de compétences qu'il est capable de mobiliser pour assumer une situation d'interprétation dans toute sa complexité et ainsi transmettre dans sa langue maternelle, le français, avec aisance et dans toutes ses nuances, le message formulé par l'orateur en langue étrangère.

Ainsi, au terme de sa formation, le diplômé :

- a développé une maîtrise fine des langues de travail dans la pratique de l'interprétation ;
- maîtrise les différentes techniques d'interprétation (consécutive et simultanée) et est capable de les mobiliser pour transmettre le message dans une autre langue que celle de l'original en respectant les intentions et le registre de l'orateur ;
- a intégré un socle de connaissances thématiques (disciplinaires) et culturelles qu'il est capable de mobiliser et de compléter de manière autonome pour assurer une mission d'interprétation ;
- maîtrise à un haut niveau d'expertise la communication orale dans toutes ses dimensions, et en particulier l'aisance, le registre, la précision ;
- est capable de mettre en OEuvre une démarche scientifique et méthodologique rigoureuse pour approcher une problématique d'interprétation et ainsi enrichir la qualité de ses prestations ;
- est capable de dialoguer et de collaborer de manière respectueuse et constructive avec divers interlocuteurs et avec ses collègues ;
- a consolidé ses acquis techniques et déontologiques à travers une première expérience professionnelle.

En outre, le diplômé aura développé de grandes capacités d'adaptation et de flexibilité lui permettant de faire face à une multitude de situations professionnelles. Il fera preuve, à tout moment, de tact et de maîtrise de soi et respectera les règles déontologiques de la profession. Il aura intégré une logique de développement continu qui lui permettra d'être un professionnel faisant preuve d'un haut niveau d'expertise et de polyvalence et d'évoluer positivement dans son cadre de travail. En outre, il sera soucieux de développer et de promouvoir son identité professionnelle et de se positionner sur le marché du travail.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. Démontrer une maîtrise fine des langues de travail dans la pratique de l'interprétation.
 - 1.1. Manier parfaitement la langue A (langue maternelle ou de culture vers laquelle on interprète) : utiliser la langue à un très haut niveau de précision (C2+), afin de transmettre toutes les subtilités de sens ;
 - 1.2. Comprendre en profondeur, dans toutes leurs nuances, deux langues C (langues étrangères à partir desquelles on interprète) : atteindre un niveau d'authenticité équivalent à celui d'un locuteur natif dans la compréhension orale et écrite (niveau C2) permettant d'appréhender des sujets et des raisonnements thématiques complexes ;
 - 1.3. Maîtriser les langues de spécialité, jargons de différentes disciplines (droit, économie, sciences et techniques, relations internationales et questions européennes) dans la compréhension des langues C (niveau C2) et les manier parfaitement dans la langue A (niveau C2+) ;
 - 1.4. Transmettre dans la langue A le message original exprimé en langues C, en situation d'interprétation consécutive et simultanée :
 - en démontrant une maîtrise parfaite de la langue d'expression afin de rendre le message avec aisance ;
 - en captant l'essence du discours, se l'appropriant pour restituer le message de façon cohérente, structurée, précise, en rendant toutes les nuances de sens ;
 - en rendant compte du cheminement de la pensée de l'auteur ;
 - en adaptant la présentation (forme) au public visé dans le respect des intentions poursuivies par l'auteur, selon le registre de communication pertinent ;
 - et selon les conventions de communication spécifiques au contexte ;
 - 1.5. Actualiser ses connaissances linguistiques.
2. Démontrer une maîtrise approfondie des connaissances théoriques et des savoir-faire spécifiques à l'interprétation de conférence (consécutive et simultanée) et une capacité à les mobiliser de manière pertinente et critique dans le contexte de l'interprétation de conférence.
 - 2.1. Maîtriser et mobiliser les méthodes d'analyse, les outils de compréhension et faire preuve d'un esprit de synthèse afin de distinguer l'essentiel de l'accessoire dans le discours, en veillant au respect des nuances ;
 - 2.2. Développer une prise de recul qui permette l'analyse en profondeur du discours ;
 - 2.3. Intégrer les techniques de transposition théoriquement fondées et les mobiliser dans leur pratique jusqu'à l'automatisation de ces dernières ;
 - 2.4. Intégrer de manière autonome les savoirs et savoir-faire nouveaux, et les mobiliser avec rigueur et efficacité dans sa pratique professionnelle ;
 - 2.5. Identifier et porter un regard critique sur de nouveaux savoirs théoriques du domaine (issus de la recherche) susceptibles d'éclairer et de faire évoluer sa pratique professionnelle ;
 - 2.6. Utiliser avec efficacité les outils et les techniques de recherche documentaire et terminologique ;
 - 2.7. S'adapter aux évolutions des nouvelles technologies et les intégrer dans sa pratique.
3. Faire preuve de l'appropriation des connaissances interculturelles nécessaires à la compréhension, à l'analyse et à la contextualisation des discours à interpréter et les intégrer dans la pratique pour aboutir à une interprétation fidèle du discours source dans tous ses aspects.
 - 3.1. Faire preuve d'une solide culture générale et entretenir un esprit de curiosité pour étendre constamment celle-ci ;
 - 3.2. Faire preuve d'une connaissance approfondie de la/des cultures propres à chacune des langues de travail dans leurs dimensions historique, géopolitique, économique, juridique, sociale et artistique ;
 - 3.3. Détecter les composantes socio-culturelles sous-jacentes à un discours et les transposer de la manière la plus appropriée à travers l'opération d'interprétation ;

- 3.4. Analyser les présupposés, l'implicite, les allusions, les stéréotypes, l'intertextualité d'un discours pour aboutir à une interprétation fidèle du discours source dans tous ses aspects.
4. Identifier les connaissances thématiques (disciplinaires) nécessaires, le cas échéant les compléter de manière autonome, et les mobiliser avec pertinence pour assurer une mission d'interprétation à un haut niveau de qualité.
- 4.1. Maîtriser un socle de connaissances dans divers domaines disciplinaires, les sociolectes et la terminologie propres en langues A et C ;
- 4.2. Identifier ses besoins en information et documentation en fonction de la mission d'interprétation à assurer ;
- 4.3. Développer des stratégies de recherche documentaire et terminologique en sélectionnant et utilisant efficacement les outils et moteurs de recherche pertinents ;
- 4.4. Faire preuve d'esprit critique et de rigueur dans l'évaluation des sources ;
- 4.5. S'approprier les nouvelles connaissances nécessaires et les mobiliser pour assurer la mission d'interprétation ;
- 4.6. Se créer un réseau d'informateurs experts et y recourir avec pertinence ;
- 4.7. Concevoir un archivage efficace de ses propres documents et se constituer ainsi une base de données facilement exploitable.
5. Concevoir et réaliser un travail de recherche appliquée mettant en Œuvre une démarche scientifique et méthodologique rigoureuse dans le domaine de l'interprétation, de l'interprétologie, de la traduction ou de la terminologie.
- 5.1. Situer et définir la problématique du mémoire dans le domaine de l'interprétation, de l'interprétologie, de la traduction ou de la terminologie, en veillant à préciser le contexte et à expliciter la(les) question(s) de recherche appliquée qu'elle soulève ;
- 5.2. Produire une revue de la littérature scientifique se rapportant à la problématique en questionnant de manière critique la validité et la pertinence des sources et des connaissances disponibles ;
- 5.3. Sélectionner de manière critique les concepts, modèles et outils, théoriquement et empiriquement validés, pertinents en regard de la problématique ;
- 5.4. Mobiliser les concepts, modèles et outils identifiés, les adapter le cas échéant, ou en concevoir de nouveaux, pour mener à bien une réflexion sur la problématique définie ;
- 5.5. Confronter les concepts et modèles théoriques mobilisés à leur mise en application dans la pratique de l'interprétation ou de la traduction et porter ainsi un regard critique sur les choix d'interprétation ou de traduction ;
- 5.6. Faire preuve d'un esprit de synthèse et formuler des conclusions scientifiques ;
- 5.7. Faire preuve d'un esprit appliqué et construire des savoirs, outils et/ou pistes d'action utiles à la pratique professionnelle du traducteur ou de l'interprète ;
- 5.8. Intégrer, tout au long de la démarche de réflexion, les dimensions culturelles et interculturelles en lien avec la problématique étudiée ;
- 5.9. Faire preuve de la rigueur et de la qualité spécifiques requises en interprétation tant dans la formulation que dans la présentation ;
- 5.10. Identifier de manière critique les enjeux liés aux évolutions récentes de la recherche touchant les différents domaines de l'interprétation.
6. Communiquer de manière professionnelle, en mobilisant ses compétences d'expert en langues et en s'adaptant au contexte et au public visé, y compris en situation de communication nouvelle et inédite ; interagir et collaborer de manière respectueuse et constructive avec les différents acteurs impliqués dans une situation donnée en mobilisant des compétences verbales et non verbales.
- 6.1. Communiquer, dans les langues A et C, de façon correcte, structurée, neutre, argumentée selon les conventions de communication spécifiques au contexte et en adaptant sa communication (contenu et forme) au public visé et aux intentions poursuivies ;
- 6.2. Communiquer de manière à établir un climat de confiance avec les auditeurs, en adoptant le ton et l'attitude appropriés ;
- 6.3. S'adapter aux besoins des « consommateurs », en développant le sens de l'empathie, sans trahir le discours original et son contexte ;
- 6.4. Faire preuve de flexibilité et de vivacité d'esprit pour s'adapter à des situations de communication nouvelles et immédiates ;
- 6.5. Dialoguer et interagir de manière respectueuse et constructive avec des interlocuteurs variés (tant d'un point de vue culturel, que par leur fonction, leurs champs d'action et leur domaine disciplinaire d'expertise) :
- en mobilisant la communication verbale et non verbale ;
 - en faisant preuve de capacité d'écoute, d'ouverture d'esprit, d'empathie et d'assertivité ;
- 6.6. S'intégrer et collaborer efficacement au sein d'une équipe (dans des situations d'apprentissage et d'intégration professionnelle multiculturelles) ;
- 6.7. Interagir et collaborer de manière constructive et harmonieuse avec ses collègues en cabine d'interprétation afin d'assurer une prestation de qualité.
7. Agir en tant qu'universitaire, en acteur critique et responsable, en ayant intégré une logique de développement continu.
- 7.1. S'engager dans une pratique professionnelle en suivant une approche fondée scientifiquement (d'un point de vue théorique et méthodologique) et caractérisée par une prise de distance critique ;
- 7.2. S'engager, décider et agir de manière autonome et responsable dans le respect du contexte de travail et d'autrui ;
- 7.3. Porter un regard critique sur ses connaissances, ses compétences (linguistiques et autres) ainsi que sur sa pratique ;
- 7.4. Mettre en Œuvre, de manière autonome, les moyens et opportunités pour améliorer ses compétences dans une logique de développement continu indispensable pour évoluer positivement dans son environnement social et professionnel.
8. Agir en tant qu'interprète faisant preuve de professionnalisme dans le respect des principes de déontologie et des normes de qualité propres à sa profession, développer son identité professionnelle et la positionner sur le marché du travail.
- 8.1. Gérer avec professionnalisme les différentes étapes allant de la commande de la mission d'interprétation jusqu'à la prestation d'interprétation et n'accepter que les contrats que l'on est capable d'honorer ;
- 8.2. Connaître, respecter et appliquer les cadres légaux et les principes de déontologie qui régissent la profession d'interprète (notamment la discrétion, la confidentialité et le secret professionnel) en tenant compte de la spécificité de son champ d'intervention ;
- 8.3. Connaître et appliquer, dans ses prestations, les normes de qualité reconnues dans la profession, et ne pas accepter de mission d'interprétation si celle-ci risque de se dérouler dans des conditions matérielles ne permettant pas un travail de qualité ;
- 8.4. Se tenir informé des évolutions de la profession et de l'évolution des normes de qualité ;
- 8.5. Se positionner par rapport à sa profession d'interprète et son expertise, en définir les contours et les spécificités, développer et promouvoir son identité professionnelle et se positionner sur le marché du travail ;
- 8.6. Faire preuve de concentration, de persévérance, de tact et de maîtrise de soi, en particulier dans les situations de stress.

Finalité spécialisée : interprétation de conférence [30.0]

- Obligatoire
 - ✂ Au choix
 - △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
 - ⊘ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
 - ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
 - △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
 - Activité avec prérequis
 - 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
 - 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
 - [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)
-

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

⌘ LINTP2624	Pratiques de l'interprétation de conférence (consécutives, simultanée, simultanée avec texte) espagnol > français 🇪🇸	Anne De Smet (coord.) Mélanie Roland	FR [q2] [0h+120h] [6 Crédits] 🌐		X
⌘ LINTP2626	Pratiques de l'interprétation de conférence (consécutives, simultanée, simultanée avec texte) russe > français 🇷🇺	Cécile Frogneux (coord.) Marina Riapolova	FR [q2] [0h+120h] [6 Crédits] 🌐		X
⌘ LINTP2627	Pratiques de l'interprétation de conférence (consécutives, simultanée, simultanée avec texte) turc > français 🇹🇷		FR [q2] [0h+120h] [6 Crédits] 🌐		X
⌘ LINTP2628	Pratiques de l'interprétation de conférence (simultanée) LSFB > français 🇫🇷	Patricia Kerres (coord.)	FR [q2] [0h+45h] [6 Crédits] 🌐		X
⌘ LINTP2629	Pratiques de l'interprétation de conférence (simultanée, simultanée avec texte) français > LSFB 🇫🇷	Chantal Gerday Thierry Haesenne (coord.) Amandine le Maire	FR [q2] [0h+90h] [6 Crédits] 🌐		X

Options et/ou cours au choix [15.0]

⊗ LSOC2002

Bloc
annuel

⊗ LEUSL2113	Digital Europe	Enguerrand Marique (supplée Christophe Lazaro) Patricia Nouveau (supplée Christophe Lazaro) Alain Strowel (supplée Christophe Lazaro)	EN [q2] [30h] [5 Crédits] 	1	2	x	x
⊗ LSOC2002							

Cours au choix [15.0]


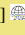

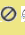


- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:

				Bloc annuel	
				1	2
⌘ LTRAD2302	Corpus-based translation studies	Marie-Aude Lefer	EN [q1] [30h] [5 Crédits] 	x	x
⌘ LTRAD2305	Séminaire de recherche en traductologie - Approches textuelles, discursives et cognitives en traductologie	Marie-Aude Lefer	FR [q2] [15h] [5 Crédits] 	x	x
⌘ LTRAD2307	Research seminar in translation studies : Corpus-based translation studies	Marie-Aude Lefer	EN [q2] [15h] [5 Crédits] 	x	x
⌘ LTRAD2310	Deutsch - Forschungsseminar Traductologie und Interpretologie	Françoise Gallez	DE [q1] [15h] [5 Crédits]  	x	x
⌘ LTRAD2320	Research seminar in English translation and interpreting studies	Paul Arblaster	EN [q1] [15h] [5 Crédits] 	x	x



ENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Pour accéder à ce master, l'étudiant-e doit maîtriser certaines matières. Si ce n'est pas le cas, elle ou il se verra ajouter, par le Jury, au premier bloc annuel de son programme de master, les enseignements supplémentaires nécessaires.

Ce module complémentaire est destiné aux étudiants ayant une **AESI en langues germaniques**. Pour les étudiants ayant une autre formation, d'autres enseignements complémentaires pourraient être déterminés en fonction de leur parcours antérieur.

L'étudiant-e suit à l'UCLouvain Saint-Louis - Bruxelles les unités d'enseignement correspondant aux crédits ajoutés à son programme de master en traduction dans le cadre de la passerelle.

Ces unités d'enseignement sont dispensées sur le site de la Faculté de traduction et d'interprétation Marie Haps Saint-Louis (TIMH), rue d'Arlon à 1050 Bruxelles.

⌘ BMHAN1352	Anglais : traduction	Jean-Marc Lafontaine Thierry Lepage Erwin Ochsenmeier (supplée Jean-Marc Lafontaine) Caroline Vanderputten	EN [q2] [45h] [5 Crédits] 🌐
⌘ BMHNE1352	Néerlandais : traduction	Christian Marcipont Marlène Vrancx	NE [q2] [45h] [5 Crédits] 🌐
⌘ BMHAL1352	Allemand : traduction	Dany Etienne Françoise Gallez Patricia Kerres	DE [q2] [45h] [5 Crédits] 🌐
⌘ BMHAN1353	Anglais : interprétation	Tania Biondi Nathalie Caron Anne-Marie Collins Marie Trincaretto	EN [q2] [45h] [5 Crédits] 🌐
⌘ BMHNE1353	Néerlandais : interprétation	Christian Marcipont Guy Sirjacobs Johan Van Cleven Marlène Vrancx	NE [q2] [45h] [5 Crédits] 🌐
⌘ BMHAL1353	Allemand : interprétation	Patricia Kerres Isabel Kniebs	DE [q2] [45h] [5 Crédits] 🌐

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées **dans le programme détaillé**

INTP2M - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans ce tableau/dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

SOMMAIRE

- > Conditions d'accès générales
- > Conditions d'accès spécifiques
- > Bacheliers universitaires
- > Bacheliers non universitaires
- > Diplômés du 2^o cycle universitaire
- > Diplômés de 2^o cycle non universitaire
- > Accès par valorisation des acquis de l'expérience
- > Accès sur dossier
- > Procédures d'admission et d'inscription

Conditions d'accès spécifiques

1° Être titulaire d'un diplôme universitaire de premier cycle.

2° Le français (ou l'allemand pour les étudiants germanophones) étant la langue A de la formation (c'est-à-dire la langue maternelle ou de culture vers laquelle on traduit), **tout candidat au master en traduction doit impérativement apporter la preuve d'une parfaite maîtrise de la langue française** (ou allemande pour les étudiants germanophones).

Les candidats ne disposant pas d'un diplôme d'études supérieures de la Communauté française de Belgique (ou d'un pays dans lequel le français est l'**unique** langue officielle) devront apporter la preuve d'une maîtrise suffisante de la langue française au niveau **C2** du [Cadre européen commun de référence](#). Toutes les compétences devront avoir été évaluées et réussies (compréhension écrite et orale, production écrite et orale).

L'attestation officielle doit être délivrée par un organisme reconnu comme full member par l'ALTE (voir <https://alte.org/Our-Full-Members>).

Exemples de tests reconnus par le jury pour le français : [DALF](#) ou [TCF](#).

Le jury d'admission se réserve le droit de demander un complément d'information et de vérifier les compétences en langue A du candidat au moyen d'une [épreuve d'admission](#) et/ou d'un entretien.

Le jury d'admission se réserve le droit de demander un complément d'information et de vérifier les compétences en langue A du candidat au moyen d'une [épreuve d'admission](#) et/ou d'un entretien.

3° En outre, tout étudiant candidat au Master 120 en interprétation doit apporter la preuve d'avoir atteint,

Diplômés du 2° cycle universitaire

Diplômes	Conditions spécifiques	
----------	------------------------	--

d'un minimum de 5 années (à temps plein, ou parcours équivalent) d'expérience professionnelle probante dans le monde des sourds et malentendants, en tant qu'interprète scolaire ou "aide à la communication" en LSFB par exemple, peut également introduire un dossier de demande d'inscription au master en interprétation par valorisation des acquis de l'expérience, moyennant l'introduction d'un dossier VAE détaillant le parcours de formation, le parcours professionnel ainsi que les acquis de l'expérience (savoirs, savoir-faire, savoir-être).

Accès sur dossier

L'accès sur dossier signifie que, sur base du dossier soumis, l'accès au programme peut soit être direct, soit nécessiter des compléments de formation pour un maximum de 60 crédits ECTS, soit être refusé.

Critères de recevabilité

Le dossier du candidat sera jugé recevable s'il répond à l'ensemble des critères suivants :

- Diplôme du candidat délivré par un **établissement reconnu par le WHED** (voir <https://www.whed.net/home.php>)

1. Autres programmes de master (60, 120 ou de spécialisation)

D'autres programmes de **master 60 ou 120** pourraient également être accessibles moyennant compléments de formation ou sur dossier et dans le respect des conditions d'accès à ces programmes détaillées dans le catalogue des formations : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/infomaster.html>.

- [Master \[120\] en traduction](#)
- [Master \[120\] en communication multilingue](#)
- [Master \[120\] en communication](#)
- [Master \[60\] en information et communication](#)
- [Master \[120\] en études européennes](#)
- [Master \[120\] en journalisme](#)
- [Master \[120\] en sciences politiques, orientation relations internationales](#)
- [Master \[120\] en sciences politiques, orientation générale](#)

2. Formation continue

Le [Certificat d'université : Connaissances juridiques pour le traducteur et/ou l'interprète juré](#) est accessible aux diplômés de ce master.

3. Doctorat (3e cycle)

Ch .31799316 Tm [(Le)] TJ 0.08634stqn traduce)

